

Octobre 2018

# TARIFS

**0,41 €**  
**PAR JOUR**

## TITRES SOLIDAIRES

**BÉNÉFICIAIRES ET AYANTS DROIT DE LA CMUC,  
DE L'AIDE MÉDICALE D'ÉTAT,  
INVALIDES CIVILS À + DE 80%,  
TRAVAILLEURS HANDICAPÉS EN ESAT**



**Vous devez présenter une attestation en agence LiA pour ouvrir les droits à ces tarifs**

# ABONNEMENT SOLIDAIRE

## MENSUEL

**12,50 €/mois**

Valable du 10<sup>ème</sup> jour du mois au 9<sup>ème</sup> jour du mois suivant. En vente à partir du 1<sup>er</sup> jour du mois.



Ce titre est accessible aux bénéficiaires et ayants droit de la CMUC, de l'aide médicale d'État, de l'AAH travaillant en ESAT et aux invalides civils dont le taux d'invalidité est de 80% ou plus. Une attestation délivrée par le CCAS ou la mairie est requise pour ouvrir les droits au titre solidaire.

# TITRES OCCASIONNELS

## 10 TITRES 1 HEURE TARIF RÉDUIT

**8,40 €**

Valable 1h après la 1<sup>ère</sup> validation.  
A valider à chaque montée.



### POINTS DE VENTE



# OÙ RÉCUPÉRER MON ATTESTATION DE DROITS ?

- **LE HAVRE**  
Mairie annexe de Sanvic  
Mairie annexe de Bléville  
Mairie annexe de Gravelle  
Mairie annexe de Rouelles  
Maison municipale d'Aplemont  
Maison municipale Brindeau  
Maison municipale du Bois de Bléville  
Maison municipale du Bois au Coq  
Maison municipale des Neiges  
Maison municipale de Caucriauville  
CCAS
- **FONTAINE-LA-MALLET**  
Mairie
- **OCTEVILLE-SUR-MER**  
Mairie
- **SAINTE-ADRESSE**  
CCAS
- **GONFREVILLE-L'ORCHER**  
CCAS  
Mairie annexe de Mayville  
Mairie annexe de Gournay
- **HARFLEUR**  
CCAS
- **MONTIVILLIERS**  
CCAS de Montivilliers
- **GAINNEVILLE, ROGERVILLE, ST-MARTIN-DU-MANOIR**  
Mairie de Gainneville
- **AUTRES COMMUNES**  
(Cauville-sur-Mer, Manéglise, Manneville, Notre-Dame-du-Bec, Épouville, Fontenay, Rolleville)  
Service Transport et Mobilité de la CODAH uniquement sur rendez-vous au 02 35 22 24 79.

# JUSTIFICATIFS À FOURNIR EN MAIRIE OU AU CCAS POUR OUVRIR VOS DROITS

## POUR QUI ?

**1 2 3 4**

Pièce d'identité	X	X	X	X
Locataire : quittance de loyer ou attestation d'hébergement et pièce d'identité de l'hébergeant			X	X
Propriétaire : taxe d'habitation ou taxe foncière			X	X
Avis d'imposition ou de non-imposition			X	
Justificatif des ressources de l'ensemble des membres du foyer			X	
Attestation originale précisant la nature du contrat ou du stage			X	
Livret de famille ou pièce d'identité des bénéficiaires	X	X		
Attestation AME délivrée par la CPAM			X	
Attestation CMUC délivrée par la CPAM ou mention CMUC sur carte de mutuelle	X			
Titre de séjour ou attestation de demande de carte de séjour			X	
Attestation paiement CAF (datée de moins de 3 mois)				X
Bulletins de salaire (les 3 derniers)				
Carte de mobilité inclusion délivrée par la COTOREP ou la MDPH		X		X

## POUR QUI ?

- 1 Bénéficiaires de la CMUC et ses ayants droits
- 2 Bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État
- 3 Bénéficiaires de l'AAH travaillant en ESAT
- 4 Invalides civils dont le taux d'invalidité est de 80% ou plus



**Attention : à la fin de vos droits, vous devez retourner en mairie ou au CCAS pour les renouveler puis venir en agence LiA pour les activer.**




Les CCAS de Sainte-Adresse, d'Harfleur, le pôle de Beaulieu et les deux mairies annexes de Gonfreville-l'Orcher, (Gournay et Mayville) peuvent vous délivrer vos titres de transport sur votre Pass LiA.

# COMMENT OBTENIR MON PASS LiA ?

- 1** **Présentez-vous en agence LiA**  
muni d'une pièce d'identité et d'une photo d'identité.
- 2** **Remplissez le formulaire de demande de Pass**  
**et choisissez votre titre.**
- 3** **Obtention immédiate du Pass.**

Vous pouvez également créer votre Pass par correspondance en téléchargeant le formulaire sur [transports-lia.fr](http://transports-lia.fr).

 *Votre Pass LiA ne doit pas être plié, percé, détérioré. S'il ne fonctionne plus, 10 € vous seront demandés pour la création d'un duplicata.*



## BON À SAVOIR

Excepté l'abonnement annuel payé par prélèvement automatique, **tous les titres LiA peuvent également être chargés sur une carte Atoumod'.**



**Tél : 02 35 22 35 00**  
du lundi au samedi de 7h00 à 19h00



**[www.transports-lia.fr](http://www.transports-lia.fr)**  
**[contact@transports-lia.fr](mailto:contact@transports-lia.fr)**



### AGENCES LiA

- La Boutique : **arrêt Hôtel de Ville** (Le Havre)  
Du lundi au vendredi de 9h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- La Station : **arrêt Gares** (Le Havre)  
Du lundi au samedi de 7h à 19h